



Montreuil, le 31 mai 2022

## NOTE ARGUMENTAIRE

### Imposture du RN et place de l'extrême droite dans les élections

Les élections présidentielles que nous venons de vivre ont un goût plus qu'amer. Au terme d'un dangereux entre-deux-tours, Emmanuel Macron a été réélu à la présidence de la République face à Marine Le Pen.

Cette élection, parfait reflet de la démarche des médias du grand capital, a encore mené à une progression inquiétante de l'extrême droite et de ses idées contraires aux revendications et aux intérêts des travailleuses et des travailleurs.

#### **Peut-on sérieusement penser combattre Macron, en votant Le Pen ???**

Des sociologues nous présentent parfois le vote populaire d'extrême droite comme un vote de rejet, un vote de colère.

Face à la politique menée par Macron pendant 5 ans, qui a aggravé la démolition des services publics (territoriaux, hospitaliers, écoles...), qui a aggravé la précarité et le sentiment d'abandon d'une partie significative de la population de ce pays, oui, il y a de quoi être en colère.

L'analyse du scrutin démontre que la politique ultra-libérale de Macron, lors de son quinquennat, a engendré une profonde répulsion à son encontre et d'un fort rejet qui s'est traduit par une abstention massive.

Certain-es, dans la classe des opprimés ont, de ce fait, choisi le bulletin Le Pen au deuxième tour. Il ne s'agit pas là d'un vote d'adhésion aux idées brunes mais également d'un vote de rejet de la politique Macron, et plus largement d'une société qui les abandonne.

L'élection de Macron au second tour de la présidentielle est essentiellement le produit de ce que l'on appelle le « vote barrage ». Mais il faut noter que la candidate de l'extrême droite a gagné des voix supplémentaires au second tour.

#### **Mais l'extrême droite a-t-elle la vocation à répondre positivement aux revendications du monde du travail ?**

Racisme, xénophobie, rejet des différences : il s'agit toujours de manier l'outil de la division. Les dirigeants des grandes puissances, dont le président français, s'entendent parfaitement avec les dictateurs du monde entier lorsqu'il s'agit de financer les guerres, la répression contre les peuples. Les revendications de l'immense majorité sont les mêmes : ne nous laissons pas diviser !

L'extrême droite ne peut être la solution des travailleuses-eurs puisqu'elle vote à l'encontre des revendications, tant au niveau national qu'au niveau Européen.

L'extrême droite divise la classe opprimée pour permettre à la classe « dominante » la continuité de la réduction de nos acquis : aucun mot à l'égard des fonctionnaires, aucune volonté d'abroger la loi de transformation de la Fonction publique, aucun mot sur le dégel de la valeur du point d'indice, aucune considération sur le travail des premier.es de corvées si ce n'est l'utilisation de cette ligne budgétaire de l'Etat comme une variable d'ajustement.

Nous pouvons comprendre l'envie de sortir Macron de l'Élysée, mais pas en installant à l'Assemblée nationale des élu.es racistes, xénophobes allant à l'encontre de nos intérêts et de notre idée de la démocratie.

**La CGT défend l'ensemble des personnels en exprimant leurs revendications... L'extrême droite déteste la CGT...**

Le RN compte poursuivre les politiques libérales, tout en feignant de les dénoncer. Le RN s'inscrit dans la continuité et même l'aggravation des politiques à l'œuvre de déconstruction de la Fonction publique. Son projet libéral ne répond ni aux besoins des usager.ères ni aux préoccupations des agent.es. Il est contraire aux valeurs fondatrices de la Fonction publique et de la République et ignore l'intérêt général. Il n'apporte pas de réponse de progrès au problème fondamental de la répartition inégale des richesses produites par le travail et de leur contribution pérenne au financement des missions publiques permettant de satisfaire les besoins essentiels de la population.

**Voter RN pour un fonctionnaire c'est voter contre ses propres intérêts !**

Le Comité national fédéral de la FDSP-CGT réuni les 18 et 19 mai 2022 a réaffirmé la nécessité d'engager l'ensemble de la fédération dans la lutte contre les idées et l'idéologie d'extrême droite en précisant que : « Le racisme, la xénophobie, le particularisme ne sont pas seulement des idées, ce sont des outils de division du monde du travail pour le compte du capital et du maintien des institutions antidémocratiques ».

Le CNF a approuvé la formule adoptée par le Comité confédéral de la CGT à propos des élections législatives à venir : « un bloc de député.es progressistes, le plus important possible, à l'Assemblée nationale, doit permettre de traduire les conquêtes des salarié.es dans la loi ».

Notre fédération mesure ainsi la nécessité de continuer à impulser une large campagne de formations, journées d'étude ou toute autre action qui permettra de témoigner de la gravité de la montée de l'extrême droite.

Dans ce cadre, le groupe de travail fédéral « lutte contre les idées d'extrême droite » se tient à la disposition de toutes les CSD pour animer une journée d'étude et de sensibilisation à l'appui de témoignages de camarades exerçant ou ayant exercé leurs missions dans une collectivité gérée par l'extrême droite. Cette journée a pour vocation de démontrer qu'au-delà des discours, les maires ou tout.e élu.e d'extrême droite sont les meilleur.es élèves de la politique ultra-libérale prônée par Macron.

Les élections législatives des 12 et 19 juin sont un moment clé pour exprimer nos exigences sociales, elles pourraient nous sortir de l'impasse Macron, l'union de la gauche offrirait une perspective d'écoute de nos revendications. La lutte ne cesserait pas pour autant, mais renouer avec une idée sociale ensoleillerait ce ciel bien assombri par la présidentielle.

**Pour faire entendre nos exigences sociales et environnementales !**

**La FDSP CGT appelle chacune et chacun, à se mobiliser au travail, dans la rue et dans les urnes pour gagner des avancées et barrer la route à tous les reculs sociaux.**

**La FDSP CGT engage tous les syndicats à s'inscrire dans la semaine de déploiement, juste avant le premier tour des élections législatives, du 6 juin au 10 juin, sous toute forme d'action. Cet argumentaire servira de point d'appui pour vos heures d'info, vos AG, vos débats avec les syndiqué.es et les agent.es.**